Le Travailleur

n°407



3ème Congrès de l'Union Régionale CFTC Grand Est

Sommaire

3 Le mot du Président
4 Danielle DIDIER : 50 ans de fidélité syndicale
5 20eme Congrès de l'Union Départementale CFTC du Haut-Rhin
6 ADIR CFTC du Haut-Rhin
7 Mobilisation de l'antenne locale CFTC de Colmar
8 Le Bas-Rhin en mouvement
8 L'UDIR 67 au 22eme Congrès de l'UNAR à Reims
9 La Marne à l'honneur
9 Union Départementale CFTC des Vosges
10 Congrès de l'UNAR CFTC
11 La Meuse en mouvement
12 Gérardmer, capitale de la CFTC Grand Est le temps d'un Congrès
14 Moselle : une nouvelle présidence pour porter une CFTC plus forte et plus visible
15 Clarence THOMASSIN : une vie d'engagement au service des salariés
16 Union Départementale CFTC de Meurthe-et-Moselle
17 Union Départementale CFTC des Ardennes
18 Un air de renouveau souffle sur la CFTC à la mairie de Troyes !
19 Nouveau guide CFTC : le parcours du demandeur d'emploi 2026
19 La nouvelle équipe dirigeante ACL
20 Pompiers, PATS : une rentrée sous tension
20 Quand les métiers essentiels se lèvent
22 La fonction publique dans le Grand Est
22 Forum régional des DS CFTC Grand Est
23 Élections professionnelles 2026 : le projet CFTC pour la fonction publique
24 Élections dans la fonction publique : et si le prochain électeur CFTC, c'était... votre voisin ?
25 Bulletin d'Information Juridique
26 Contre-visites médicales patronales : l'intersyndicale d'Alsace-Moselle se mobilise pour défendre le droit local
27 Danger grave et imminent : le droit de retrait, mode d'emploi

Agenda

Septembre 2026

14	Conférence de presse — Club de la Presse, Strasbourg (droit local Alsace-Moselle, contre-visites médicales)
Avant le 15	Transmission du plan AGFPN à la Confédération
Du 15 au 20	Diffusion numérique du numéro spécial du Travailleur (congrès et élections fonction publique)
16	Rencontre des correspondants formation à l'Union Régionale
17	After-work à Saint-Mihiel (UD55 Meuse) — mobilisation de toutes les UD
18	Forum UD57 (Moselle)
29	Grève fonction publique ; déplacement des pompiers CFTC à Paris

Octobre 2026

3	Congrès UD67 au Bischenberg
16	Arrêt des listes électorales — élections fonction publique
26	Réunion de Bureau
22	Délai du dépôt des listes — élections fonction publique
24 et 25	Foire de Poussey (UD88)

Novembre et Décembre 2026

20 novembre	**Forum DS — Domaine de l'Asnée (54)**
10 décembre	Résultats des élections fonction publique
17 et 18 décembre	Conseil de décembre

Journal d'Information Syndical · Le Travailleur N°407 · Édition trimestrielle CPPAP : 0626S07896 · Prix : 1,50€ · Siège Social : UR CFT Grand Est, 30 rue de Lattre de Tassigny, 67300 Schiltigheim · www.cftc-grandest.fr · Rédaction Publicité : Tél 03 88 99 38 28 · Directeur de la publication : Christophe FAUSSER · Rédactrice en chef : Nadia WALTER · Mise en page : MARRS Solutions · Ont collaboré à la rédaction : Laurent WALTER, Pierrot SCHNEIDER

Le mot du Président

Un nouvel élan pour la CFTC dans le Grand Est !

Un congrès, c'est toujours un moment particulier dans la vie d'une organisation. C'est un temps de bilan, de transmission, de choix, mais surtout un moment où l'on se tourne résolument vers l'avenir. Le congrès de l'Union Régionale CFTC du Grand Est GERARDMER du 19 juin dernier, n'a pas échappé à cette règle. Il a marqué une étape importante de notre histoire, avec le départ de deux figures qui ont profondément marqué la vie de notre organisation : Alain Kauffmann, Président emblématique de l'Union Régionale, et Philippe Carme, notre Trésorier.

À tous les deux, nous voulons simplement dire merci. Merci pour votre engagement, votre disponibilité, votre fidélité à la CFTC et pour toutes ces années consacrées à faire vivre et grandir notre organisation. Au-delà des responsabilités que vous avez exercées, c'est votre dévouement et votre attachement à la CFTC que nous voulons saluer. Une nouvelle équipe prend aujourd'hui le relais, mais elle le fait avec la conscience du travail accompli et de l'héritage qui lui est confié.

Une page se tourne, une nouvelle s'écrit

Avec cette nouvelle équipe aux manettes, notre ambition est claire : donner un nouvel élan à l'Union Régionale et faire rayonner davantage la CFTC dans tout le Grand Est.

Notre projet repose sur une conviction simple : nous avons de formidables atouts. Des militants engagés, des équipes qui ne demandent qu'à se développer, des valeurs fortes et un modèle syndical qui répond plus que jamais aux attentes de salariés qui souhaitent être défendus autrement.

Notre objectif est donc de renforcer notre présence sur le terrain, accompagner et développer nos structures, donner envie de nous rejoindre, mieux faire connaître notre différence et créer davantage de synergies entre les organisations CFTC de notre région.

Il ne s'agit pas simplement de faire plus. Il s'agit de faire mieux, ensemble.

Nous voulons une Union Régionale plus proche, plus dynamique, plus visible et plus conquérante, capable d'accompagner les Unions Départementales et leurs militants dans leurs responsabilités et de porter haut la voix de la CFTC dans les entreprises, les administrations et les territoires.

Ce projet, nous aurons l'occasion de le détailler dans les pages de ce journal. Mais l'essentiel est déjà là : nous voulons croire en nos forces et surtout les mettre en mouvement. Et nous nous fixons une ambition à la hauteur de cette énergie nouvelle : tirer la CFTC vers le haut et viser, à terme, une moyenne de 20 % de représentativité dans le Grand Est.

Oui, l'objectif est ambitieux. Mais il est à notre portée.

À une condition : que nous le décidions ensemble. Que chaque structure, chaque militant, chaque adhérent se sente partie prenante de cette dynamique. Que nous osions aller à la rencontre de nouveaux salariés, développer nos implantations, faire connaître nos convictions et transformer chaque réussite locale en une force collective régionale.

20 %, ce n'est pas seulement un chiffre. C'est une ambition. C'est un cap. C'est la traduction de notre volonté de faire de la CFTC une force syndicale incontournable dans le Grand Est.

Alors, après le temps de la transmission vient celui de l'action. Nous pouvons être fiers de notre histoire. Nous devons maintenant être ambitieux pour notre avenir.

Ensemble, faisons rayonner la CFTC dans le Grand Est. Ensemble, faisons grandir notre organisation. Ensemble, tirons la CFTC vers le haut !

La nouvelle équipe est prête.
À nous de jouer.



Danielle DIDIER : 50 ans de fidélité syndicale

Adhérente depuis l'année 2000, Danielle a rejoint la section syndicale CFTC de l'Association Adèle de Glaubitz, dont les relations de travail sont régies par la convention collective nationale des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, plus couramment appelée Convention 66.

Déléguée syndicale CFTC de l'Institut Saint-André (ESAT à Colmar et à Cernay), Danielle a succédé à Jacques BLAISE en tant que déléguée syndicale centrale de l'Association Adèle de Glaubitz, dont l'Institut Saint-André fait partie.

À l'époque, les sections syndicales issues de la Convention 66 relevaient d'un syndicat national appelé le SGEIH. Ce dernier a été dissous à la suite du congrès de la Fédération Santé-Sociaux CFTC à Arras en 2012. Après cette dissolution, l'ensemble des sections syndicales ont rejoint les syndicats départementaux ou interdépartementaux Santé-Sociaux.

Danielle a été trésorière du SGEIH 68, puis du syndicat Santé-Sociaux du Haut-Rhin. Très tôt, elle s'est également intéressée à l'interprofessionnel en militant à l'antenne locale CFTC de Colmar. Même après avoir fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et bien occupée, Danielle continue de participer activement aux travaux du syndicat départemental Santé-Sociaux CFTC du Haut-Rhin ainsi qu'à ceux de l'antenne locale de Colmar, notamment lors des manifestations et des assemblées générales.

Aujourd'hui, Danielle fait partie des militantes que le congrès de l'Union départementale CFTC du Haut-Rhin a tenu à mettre à l'honneur, avec le soutien enthousiaste du syndicat départemental Santé-Sociaux CFTC du Haut-Rhin.

Son témoignage

« Lors du XXe Congrès Départemental du Haut-Rhin de la CFTC, j'ai été mise à l'honneur pour ma fidélité et mon militantisme. Je voulais remercier toutes ces personnes passionnées qui m'ont boostée pour la défense des salariés, toujours avec humanité.

Ma fidélité dure depuis 1976 : 50 années déjà avec ma carte syndicale.

À 17 ans, toute jeune éducatrice, je ne connaissais rien aux syndicats, et sur mon lieu de travail, toutes les organisations étaient représentées. Mais voilà : le délégué syndical CFTC a défendu mon statut pour faire reconnaître mon travail régulier tous les week-ends à accompagner les jeunes en bus dans leurs familles.

C'est à ce moment-là que j'ai fait la rencontre d'un fervent syndicaliste, M. André FREY, Secrétaire Général du SGEIH (Syndicat général de l'enfance inadaptée et handicapée). Il m'a embarquée dans l'aventure, enchaînant les réunions de section dans presque tous les établissements du Haut-Rhin. Il m'a initiée aux négociations, m'a inscrite aux formations (parfois imposées !), aux manifestations… et tout cela avec passion. J'étais encore célibataire…

En 1980, je suis nommée déléguée syndicale dans mon établissement, l'Institut Saint-Joseph à Colmar (Association Adèle de Glaubitz). J'occupe aussi de longue date les fonctions de Trésorière du comité d'entreprise et de déléguée du personnel. Puis, je suis nommée Trésorière au SGEIH du Haut-Rhin pour prendre la relève de Mme Muller, avant d'en devenir déléguée syndicale centrale en succédant à M. Jacques BLAISE en 2000. En 2017, l'heure de ma retraite a sonné. Il a fallu trouver la relève : c'est mon collègue M. François FRIEDERICH qui a accepté le défi de reprendre le mandat de DSC.



Le parcours n'a pas toujours été facile : il y a eu des hauts, des bas, une vie de famille, des enfants et, heureusement, un mari conciliant. Merci à lui aussi. Le passage aux 35 heures, la négociation d'un PSE (rare dans le secteur social), les risques psychosociaux, la retraite progressive, les négociations annuelles obligatoires, la préparation des élections… Que d'heures et de nuits passées à lire, proposer, modifier pour améliorer les conditions de travail !

J'ai toujours été soutenue, conseillée et aidée par l'Union Départementale CFTC. Je remercie tout particulièrement Marielle pour sa présence et ses réponses pointues à tout moment, M. Pierre SAÏD pour son aide, ainsi qu'Alain KAUFFMANN pour l'humour avec lequel il sait rassembler les troupes. Depuis 9 ans à la retraite, quand la santé me le permet, je participe aux manifestations contre la réforme des retraites, aux rassemblements dans le secteur social ou au Village CFTC. Je suis toujours heureuse de retrouver ma famille syndicale et de conseiller ceux qui m'interpellent. »

Danielle DIDIER

20ème Congrès de l'Union Départementale CFTC du Haut-Rhin

Sous le signe de la convivialité et la sérénité

Plus de 200 militants ont participé au congrès de l'Union Départementale qui s'est déroulé le vendredi 17 avril 2026 au Parc des Expositions de Mulhouse.



Alain KAUFFMANN a accueilli les congressistes dans une ambiance conviviale mais studieuse. Le congrès est un temps fort d'une Union Départementale : c'est une obligation statutaire, certes, mais c'est surtout un moment pour faire le point sur les quatre dernières années et tracer les objectifs qui définiront la ligne de conduite pour les quatre ans à venir.

Christophe FAUSSER, Secrétaire Général sortant, a dressé le rapport d'activité de cette mandature marquée notamment par les manifestations contre la réforme des retraites. Il a rappelé avec fierté que la CFTC du Haut-Rhin a renforcé sa représentativité, ce qui fait d'elle la première UD CFTC de France, la 2e force syndicale du département et la 1ere organisation syndicale dans les conseils de prud'hommes de Colmar et Mulhouse. Ce résultat est la somme des efforts des militants, qu'il félicite et remercie sincèrement pour leur implication et leur travail dans les sections.

Il a aussi mis l'accent sur la nécessité de développer les adhésions, ce qu'il a rappelé dans la motion d'orientation qui constitue la ligne de conduite pour la mandature à venir. Cette motion d'orientation repose sur trois engagements et a été adoptée à l'unanimité :

- Faire des retraités une force active et faire en sorte de garder les retraités dans les rangs de la CFTC.
- Conduire une stratégie d'implantation, notamment dans la fonction publique
- Fidéliser et élargir la base existante

Pascale LICHTENAUER, Présidente du syndicat Santé-Sociaux, est intervenue sur les élections de la fonction publique qui se tiendront en décembre 2026 et a appelé tous les militants présents à en parler dans leur entourage afin de pouvoir présenter de nombreux candidats.

Le congrès accueillait deux hôtes de marque : Imane HARRAOUI, qui représentait la Confédération, et Frédéric MARQUET, maire de Mulhouse fraîchement élu. Tous deux ont salué le travail de terrain réalisé par la CFTC dans notre département.

À l'issue de sa première réunion, le nouveau Conseil départemental a élu Dominique STEIGER comme Président. Alain KAUFFMANN devient Secrétaire Général et Christophe NUSSBAUM a été reconduit dans ses fonctions de Trésorier. Pour finir, le congrès a été l'occasion de mettre à l'honneur des militants pour leur expérience et le travail accompli au cours de leur carrière. Ainsi, Danielle DIDIER, Mireille SCHUH, Jean-Claude DALIBERT, Roland DUBEL et François FRIEDERICH se sont vu remettre un diplôme confédéral d'honneur et de fidélité. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement et applaudis par l'assemblée.

Composition du nouveau Conseil Départemental

Le nouveau Conseil Départemental a été établi, il est composé de :

- **10 militants désignés par les 10 syndicats numériquement les plus nombreux**

Adélina STEMPFLIN (Métallurgie), Pascale LICHTENAUER (Santé-Sociaux), Claude GOTTARDI (CSFV), Cynthia DUBOIS (Bâti Mat TP), Henri WIEBELSKIRCHER (Transports), Jérôme PHELIPOT (Chimie), David BEAUFAUCHET (Communication), Fabrice THORAVAL (Poste & Télécom), Alexandre LEONARD (Pompiers & agents SDIS), Bernard WOJCIECH (Finances publiques)

- **13 membres élus lors du congrès**

Gwenaëlle GAGUECHE (candidature jeune, Santé-Sociaux), Samir AAGAOU (Métallurgie), Pascal BEBON (Bâti Mat TP), Christelle BILLEY (Métallurgie), Ana-Luisa DANGEL (Textile), Christophe FAUSSER (Organismes sociaux, secrétaire général sortant), Carine GEISEN (Santé-Sociaux), Alain KAUFFMANN (président sortant), Hervé MATTER (Transports), François MEYER (Pompiers et agents SDIS), Christophe NUSSM (CSFV, trésorier sortant), Stéphane PATOIS (Chimie), Dominique STEIGER (Poste & Télécom)

- **Représentants des retraités**

Pierrette HARTMANN (voix délibérative), Christian LUTTENAUER, Hedy MOUSSA et Roland WAGNER (voix consultatives)

- **Représentants de l'Antenne de Colmar & Environs**

Éric BARANOWSKI (titulaire), Valentin GALL (suppléant)

ADIR CFTC du Haut-Rhin

L'Assemblée Générale de l'ADIR 68 s'est réunie le 27 mars 2026 pour sa future organisation 2026 – 2030. De 8 h 30 à 9 h 00, les participants ont été accueillis autour d'un café de bienvenue. À 9 h 00, le Président a ouvert l'Assemblée Générale en saluant et remerciant les membres présents.

Rapport du Président Roland

Les retraités doivent défendre leurs droits acquis après des années de labeur en ne ménageant ni leur temps, ni leur peine et maintenir leurs acquis qui sont remis en question avec une dégradation sur le plan social et économique. À soutenir les pensions de réversion, la dépendance de plus en plus onéreuse avec un reste à charge important pour les familles, l'augmentation des mutuelles, les dépassements d'honoraires, etc…

La présence des retraités à l'UD contribue à maintenir un syndicalisme ancré dans la réalité sociale. Il annonce :

- Le CONGRES de l'UD 68 le 17 avril 2026 au Parc Expo à Mulhouse avec la présence des membres de l'ADIR 68.
- Le CONGRES de l'UNAR les 19 - 20 – 21 MAI 2026 à REIMS. Pierrette HARTMANN désignée par ADIR 68 et Christian LUTTENAUER soumis au vote
- Le retrait de la CFTC de l'intersyndicale nationale des retraités du groupe des 9.
- Intervention de Guy OMEYER pour défendre une volonté de préserver les acquis des retraités par la force de notre Syndicat.

Roland DUBEL annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat de Président de l'ADIR 68. Il nous retrace, grâce à son engagement chez les mineurs, son parcours de militantisme voire 55 ans de dévouement, de batailles et de sa passion de perdurer l'histoire de notre mouvement, au détriment de sa carrière et de sa vie familiale. Son engagement passionné pour le dossier « STOCAMINE ». Il a également été Président de l'UNAR de 2007 à 2013. Il restera par son expérience et son professionnalisme au Conseil de l'ADIR 68 et sera Président Honoraire.

Renouvellement du Bureau et du Conseil de l'ADIR 68

Sur proposition du Bureau de l'ADIR 68 :

- Pierrette HARTMANN succède à Roland DUBEL (Syndicat Santé) comme Présidente
- Christian LUTTENAUER est nommé Secrétaire Général (Syndicat Métallurgie)
- Roland WAGNER est reconduit en qualité de Trésorier (Syndicat Chimie) et l'ensemble des membres du Conseil.

L'Assemblée Générale à l'unanimité approuve le nouveau Bureau ADIR 68. Guy OMEYER rejoint notre Conseil comme Personne Qualifiée.



Organisme invité : ACL « Avantages Culture et Loisirs »

Les retraités ne disposent plus de CSE et l'ACL permet de s'y substituer en offrant des avantages du même type comme billetterie à tarifs réduits : commandes groupées, voyages … pour 1€/mois ajouté à la cotisation syndicale avec réduction des impôts.

Accueil de Christophe Fausser (Secrétaire Général UD68)

Il rappelle le Congrès de l'UD 68 qui sera un moment de communion pour tous les militants CFTC. Ni Cyril Chabanier Président Confédéral, ni son adjoint Eric Heitz ne seront présents. Ils délègueront une personne de la Confédération : Madame Imane HARRAOUI. Il souligne que la CFTC est la 2e organisation syndicale du Haut-Rhin avec 24 % de représentativité.

La CFTC Grand Est s'affirme comme la 1ere organisation syndicale sur le plan national CFTC.

Il nous informe que les élections nationales de la fonction publique, hospitalière, territoriale, finances publiques, se dérouleront le 10 décembre 2026.

En qualité de Représentant de la MACIF nous sommes informés des avantages conséquents pour nos adhérents. Ensuite, il rend hommage à Roland DUBEL pour son parcours syndical extrêmement riche par une vie d'engagement, de fidélité aux valeurs de la justice sociale et de la solidarité, sans s'épargner, avec un caractère bien trempé.

Parole à l'Assemblée Générale qui a approuvé le déroulement de la matinée. Pour clore cette Assemblée Générale les membres se sont réunis pour partager un moment chaleureux de convivialité.

Secrétaire de Séance,
Pierrette HARTMANN

Mobilisation de l'antenne locale CFTC de Colmar

Devant la préfecture de Colmar, une centaine de militants ont répondu présent ce 1er mai pour rappeler que la Journée internationale des droits des travailleurs reste, plus que jamais, un symbole de lutte.

Ce vendredi 1er mai, la CFTC s'est mobilisée devant la préfecture à Colmar. Dans une ambiance bon enfant, une centaine de personnes (dont quatre-vingts militants CFTC et vingt de la CFDT) ont répondu présent pour défendre des acquis sociaux de plus en plus fragilisés par les politiques gouvernementales.

Sous un soleil radieux, le discours de la CFTC a rappelé le sens profond de ce rassemblement : célébrer la Journée internationale des droits des travailleurs. Le 1er mai n'est pas une date choisie au hasard, c'est un symbole de lutte. Nos prédécesseurs se sont battus pour garantir nos droits, à commencer par la journée de 8 heures.

Pourtant, la réponse de nos responsables politiques face aux enjeux actuels semble se résumer à vouloir faire travailler davantage de salariés le 1er mai. Le constat est pourtant alarmant : aujourd'hui, avoir un emploi ne suffit plus à couvrir les factures. Entre l'augmentation des frais de santé et l'érosion de notre couverture sociale, la précarité gagne du terrain. Localement, la situation se dégrade également : entreprises en difficulté, chômage partiel et plans de sauvegarde se multiplient sur notre bassin d'emploi.

Aujourd'hui, avoir un emploi ne suffit plus.

La situation est certes difficile, mais le défi n'en est que plus stimulant. Unis, nous saurons faire face, comme nous l'avons toujours fait !

Après ce moment de revendication dans le calme et la dignité, les participants se sont retrouvés au foyer portugais de Colmar pour un déjeuner festif.

Éric BARANOWSKI

Militants CFTC et CFDT devant la préfecture de Colmar, le 1er mai.



Le Bas-Rhin en mouvement

Village CFTC à Wissembourg, élections au Nouvel Hôpital Civil et congrès de l'UD67 : une rentrée dense pour la CFTC du Bas-Rhin

L'automne s'annonce chargé pour l'Union Départementale CFTC du Bas-Rhin. Entre présence de terrain, échéances électorales et rendez-vous statutaire, trois temps forts vont rythmer les prochaines semaines : un village CFTC à Wissembourg, des élections professionnelles au Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg, et le congrès de l'UD67 qui fixera la feuille de route du département pour les trois prochaines années.

Un village CFTC à Wissembourg le 23 septembre

Premier rendez-vous de cette rentrée : un village CFTC se tiendra le 23 septembre à Wissembourg. Comme les autres temps de présence organisés par l'Union Départementale, ce format se veut avant tout un moment d'échange direct avec les salariés du territoire, adhérents ou non, autour de l'actualité de la CFTC. Les détails pratiques (horaires, lieu précis, programme) seront communiqués prochainement.

Nouvel hôpital civil : un scrutin à forts enjeux

Autre échéance suivie de près par l'UD67 : les élections professionnelles au Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg, qui concernent près de 3 000 agents. Ce scrutin s'inscrit dans la dynamique plus large des élections professionnelles de la fonction publique prévues fin 2026, l'un des axes prioritaires de la mandature 2026-2029 de l'Union Départementale. Un enjeu de représentativité important pour la CFTC dans l'un des plus grands établissements de santé de la région.

Congrès de l'UD67 : rendez-vous le 16 octobre au Bischenberg

C'est au Bischenberg que se tiendra, le 16 octobre, le congrès de l'Union Départementale CFTC du Bas-Rhin, avec environ 300 adhérents attendus. Ce rendez-vous statutaire doit permettre d'adopter la motion d'orientation de la mandature 2026-2029, structurée autour de six axes : les élections professionnelles de la fonction publique fin 2026, l'accompagnement des élus lors des élections en entreprise, la défense du droit local et du régime local d'Alsace-Moselle, la montée en charge du service juridique, la consolidation de la mutualisation, et la transmission de l'engagement syndical à une nouvelle génération de militants.

La motion porte également des axes complémentaires : faire face au défi de la pyramide des âges, renforcer la présence sur le terrain, et accompagner les nouveaux désignés dans la prise en main de leur mandat. Autant de chantiers qui feront du 16 octobre un rendez-vous déterminant pour l'avenir du Bas-Rhin syndical.

Du terrain à Wissembourg aux urnes du Nouvel Hôpital Civil, jusqu'au congrès du Bischenberg, le Bas-Rhin illustre en quelques semaines toutes les facettes de l'engagement CFTC : proximité, représentativité et projection d'avenir.

L'UDIR 67 au 22ème congrès de l'UNAR à Reims

À l'occasion du congrès de l'UNAR qui s'est tenu du 19 au 21 mai 2026 à Reims, neuf membres de notre UDIR 67 ont participé aux travaux afin de représenter notre structure et d'apporter notre pierre à l'édifice. Les débats ont été riches en échanges et ont démontré l'intérêt porté par l'ensemble des participants.

À noter que Joseph NOGA a été renouvelé au Conseil de l'UNAR et qu'Annick WENGER a été élue au poste de Réviseur aux comptes.

Ainsi, notre UDIR sera représentée avec force à l'UNAR et nos représentants pourront participer efficacement aux réflexions en y apportant l'ensemble de nos propositions.



Les membres de l'UDIR 67 lors du 22e congrès de l'UNAR, à Reims, du 19 au 21 mai 2026.

La Marne à l'honneur

Foire de Châlons-en-Champagne et congrès de l'UNAR à Reims : deux temps forts pour la CFTC en Marne

En quelques jours, le département de la Marne aura été deux fois le théâtre de moments marquants pour la CFTC Grand Est. À Châlons-en-Champagne, la venue du Président confédéral a permis d'échanger avec les militants et responsables locaux. À Reims, le congrès de l'UNAR a offert l'occasion de rendre hommage aux retraités de l'organisation. Deux rendez-vous différents, mais un même fil rouge : la proximité entre les responsables de la CFTC et le terrain.



La Foire de Châlons-en-Champagne, un moment fort

La CFTC Grand Est a eu l'honneur d'accueillir Cyril Chabanier, Président confédéral de la CFTC, à l'occasion de sa visite à la foire de Châlons-en-Champagne. Cette présence a été saluée comme une belle opportunité d'échanger sur les enjeux qui tiennent à cœur les militants et de renforcer l'engagement collectif de l'organisation dans la région.

Christophe Fausser, Président de la CFTC Grand Est, et Isabelle Cellier, Présidente de l'Union Départementale de la Marne, ont partagé ce moment aux côtés du Président confédéral, dans une rencontre décrite comme enrichissante par l'ensemble des participants.

Le Congrès de l'UNAR à Reims : hommage aux retraités

Quelques jours plus tôt, c'est à Reims que se tenait le congrès de l'UNAR CFTC, réunissant militants, responsables et retraités de l'organisation. Prenant la parole en qualité de Secrétaire Général de l'Union Régionale CFTC Grand Est, Daniel Eustache a salué avec émotion une génération qui a porté les valeurs de la CFTC « avec fidélité, courage et conviction ».

Son intervention a rappelé que les retraités ne sont pas des privilégiés : ils ont travaillé et cotisé toute une vie, contribuant à construire l'économie, les entreprises et la protection sociale du pays. Une réalité parfois difficile pour les plus modestes d'entre eux, contraints d'arbitrer entre se chauffer, se soigner ou aider leurs proches — une précarité discrète mais bien réelle, à laquelle l'UNAR entend donner de la voix.

Le Secrétaire Général a également insisté sur le rôle irremplaçable des retraités au sein de l'organisation : leur expérience, leur mémoire des combats passés et leur disponibilité restent des atouts précieux pour les structures territoriales et les militants actifs, dans une période où la solidarité entre générations reste, plus que jamais, une force du syndicalisme CFTC.

De Châlons-en-Champagne à Reims, la Marne aura porté haut, en quelques jours, les deux visages de la CFTC : celui de l'engagement actif sur le terrain, et celui de la fidélité à une histoire syndicale construite par ses aînés.

Union Départementale CFTC des Vosges

L'Union Départementale CFTC des Vosges s'engage à assurer les formations à la demande des adhérents. Les différentes sessions ont eu lieu entre mars et juillet 2026. Plusieurs thèmes ont été abordés :

- DS/RSS : 8 participants
- Droit du travail : 15 participants
- Formation initiale : 13 participants
- CSE : 11 participants
- CSSCT : 13 participants
- Harcèlement : 19 participants

Avec toujours plus de demandes, et moins de formateurs, l'UD des Vosges met un point d'honneur à organiser ces différentes sessions de formations dans les meilleures conditions et ainsi essayer de satisfaire la plupart des adhérents qui souhaitent y participer.

L'Union Régionale CFTC Grand Est et l'UD des Vosges ont organisé le Conseil Régional qui s'est déroulé le 19 juin dernier à GERARDMER. En préambule, le 18 juin était consacré à la formation. Les 10 départements du Grand Est étaient concernés par ces deux journées de travail.

Un temps fort a été organisé par le Syndicat Départemental CFTC PSE, avec la collaboration de Pierre André KNIDEL et réunissant plusieurs adhérents curieux de mieux se connaître et en recherche d'informations quant à leur syndicat d'appartenance.

Sylvie SARRAZIN

UD CFTC Vosges, 4 rue Aristide Briand - 88000 EPINAL. Tél 03 29 82 02 77. Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h, et le mercredi de 9h à 14h.

Congrès de l'UNAR CFTC

Le 22e Congrès de l'UNAR CFTC, réuni à REIMS ville d'accueil et de patrimoine, surnommée Cité des Sacres, du 19 au 21 mai 2026, a permis de dresser le bilan de la mandature précédente et réaffirmer la place des retraités dans la CFTC. Il a mis en exergue que nous vivons dans un monde en pleine mutation sociétale, environnementale, climatique, numérique avec la perspective de l'intelligence artificielle.

Le Congrès est ouvert par le Président Christian JEAN-JACQUES reconduit dans ses fonctions par le Congrès pour la prochaine mandature 2026 – 2030 et qui remercie les congressistes de leur présence. Lors du Congrès l'UNAR a rappelé la place des retraités dans la CFTC et sa participation aux instances confédérales, la formation, la représentation européenne.

L'UNAR s'insurge contre les tentatives, trop souvent relayées par les médias, des tensions entre actifs et retraités et rappelle que tous les actifs seront retraités demain. L'UNAR achèvera le chantier de transformation des UDIR en ADIR et des UFR en AFR avec consultation des structures de retraités. Ainsi, fidèle à ses valeurs de solidarité ; de dignité et de responsabilité l''UNAR poursuivra avec détermination son action au service des retraités actuels et futurs et de toute la famille CFTC.

Sont intervenus au niveau CFTC :

- Eric HEITZ Secrétaire Général Confédéral qui a réaffirmé que les retraités comptent pour la CFTC et rappelle leur rôle de transmission, de conseil et de soutien. Un groupe de travail commun Confédération – UNAR est proposé.
- Christophe FAUSSER Président de l'Union Régionale Grand Est accueille les congressistes à REIMS au nom de l'Union Régionale et remercie l'UNAR d'avoir choisi le Grand Est. Christophe rappelle que les retraités ne sont pas des privilégiés : ils ont travaillé, cotisé, et contribué à l'économie, aux services publics et à la protection sociale. La solidarité entre générations est une condition de vitalité syndicale.

Intervenants extérieurs :

- MACIF . Partenariat historique de 43 années de protection de l'adhérent et de promotion du modèle mutualiste et leur participation aux actions de terrain
- AG2R La Mondiale avec missions de protection, de dépendance, santé …
- CFTC Cadres assurant leur soutien aux retraités

Organisation UNAR 2026-2030 statuée par le Congrés 2026 à Reims

Le Grand Est CFTC s'est distingué :

- 7 nominations sur 18 au Conseil
- 3 nominations au Bureau sur 8 dont 1 poste de Trésorier, un poste de Trésorier Adjoint et un poste de Secrétaire Générale Adjointe
- 2 vérificateurs aux comptes sur 3

L'UNAR, pour le prochain mandat, restera vigilante à la mise en oeuvre du programme ambitieux préconisé lors du Congrès 2026-2030. Le Congrès s'est terminé dans une ambiance chaleureuse et pleine de promesses à tenir.

« La jeunesse est un cadeau de la vie mais la vieillesse est un art. »

Garson Kanin

Rédactrice : Pierrette HARTMANN – Présidente ADIR 68 et Secrétaire Générale Adjointe UNAR



La Meuse en mouvement

La CFTC reconstruit son Union Départementale sous tutelle régionale

Depuis un peu plus d'un an, l'Union Départementale CFTC de la Meuse traverse une profonde transformation. Placée sous tutelle de l'Union Régionale CFTC Grand Est pour une durée de douze mois, elle s'est engagée dans une démarche de refondation : reconstituer une équipe dirigeante stable, relancer la vie syndicale sur le territoire et préparer le terrain pour un congrès qui redonnera à la Meuse une gouvernance pleine et entière.

Une transition accompagnée pas à pas

La démarche a été lancée par une journée d'intervention à Longeville-en-Barrois, point de départ d'un accompagnement resserré : une journée de transition complète en mai à Bar-le-Duc, un Conseil en juin, puis un suivi régulier tout au long de l'été. Cet accompagnement est porté depuis l'Union Régionale Grand Est, avec l'appui d'Alain, référent régional du dossier, aux côtés de Nadia Walter, coordinatrice.

L'objectif est clair : stabiliser le fonctionnement opérationnel de l'Union Départementale et élargir sa base d'adhérents, avant d'organiser un congrès de gouvernance pleine, prévu début 2027.

Une équipe qui se renouvelle

La transition s'appuie sur la transmission progressive des responsabilités entre anciens et nouveaux visages de l'Union. Philippe, Trésorier et gestionnaire sortant, accompagne Sabrina, qui reprend la fonction de Trésorière, dans une passation menée par étapes. Autour d'eux se dessine une nouvelle équipe : Fabrice, pressenti pour la présidence, David, Secrétaire Général, Nathalie, Secrétaire Générale Adjointe, ainsi que Yann, membre du conseil. Cette équipe se forme au contact du terrain, notamment lors des présentations des services CFTC animées avec Christophe.

Se faire connaître et recruter

Au-delà de la gouvernance, la relance de l'UD Meuse passe par une visibilité retrouvée sur le territoire. La démarche s'appuie sur un format volontairement convivial : apéritif, stands, échanges libres et présentation des dispositifs d'Action Logement (Visale, Loca-Pass, Mobili-Jeune), particulièrement utiles pour les jeunes en recherche de logement.

Ce type d'événement, pensé comme un moment d'échange plutôt que comme une réunion formelle, illustre la méthode retenue pour reconstruire la présence syndicale dans le département : renouer le contact avant de reconstruire l'institution.

Rendez-vous le 17 septembre : les « Jeudis CFTC »

Prochaine étape de cette dynamique : un afterwork « Jeudis CFTC » se tient le 17 septembre à partir de 16h30, au Jacques Bailleux, 3 place Jacques Bailleux à Saint-Mihiel. Salariés de la métallurgie, de la santé et du médicosocial, de l'agriculture ou de la fonction publique y sont attendus pour un moment d'échange autour d'un apéritif, avec présentation de l'actualité CFTC, un point sur les dispositifs Action Logement et un temps de networking.

L'événement, coorganisé avec Action Logement, se veut à l'image de la méthode engagée en Meuse depuis le début de la tutelle : simple, ouvert à tous les secteurs d'activité et pensé pour que chacun reparte avec une information utile, adhérent ou non.

Des partenaires aux côtés de l'UD Meuse

La MACIF fait partie des partenaires extérieurs associés à cette dynamique, aux côtés d'Action Logement, déjà cité, dont les dispositifs sont régulièrement mobilisés dans les actions de terrain de l'Union.

Prochaine étape : le Congrès

La feuille de route est désormais tournée vers le congrès prévu début 2027, qui doit permettre d'élire une gouvernance pérenne et de refermer, dans de bonnes conditions, la période de tutelle. D'ici là, l'Union Départementale poursuit son travail de recrutement et de visibilité territoriale, avec de nouveaux temps d'échange à venir.

Un an après l'ouverture de la tutelle, la Meuse retrouve peu à peu une équipe, une méthode et une ambition : celles d'une Union Départementale qui se reconstruit pour mieux durer.

Cliquez ici pour retrouver l'affiche officielle de l'évènement



Gérardmer, capitale de la CFTC Grand Est le temps d'un Congrès

Les 18 et 19 juin, l'Union Régionale CFTC Grand Est a réuni ses forces à l'Espace LAC de Gérardmer : un Forum ouvert sur les salaires et le pouvoir d'achat le jeudi, puis les Congrès extraordinaires et ordinaires le vendredi, où une motion d'orientation trace la feuille de route du mandat 2026-2030.

Jeudi 18 juin : le pouvoir d'achat au coeur des débats

La journée du jeudi a pris la forme d'un Forum ouvert, réunissant délégués, partenaires et invités autour d'une question qui traverse toutes les entreprises du Grand Est : comment peser sur les négociations salariales dans un contexte de pouvoir d'achat sous tension ? Animée par Alain Kauffmann, Président de l'Union Régionale, la table ronde « Salaires et pouvoir d'achat : quelles stratégies pour peser ? » a réuni quatre intervenants aux regards complémentaires :

- ***Stéphane HEIT*** (Président de la CPME Grand Est) - Le regard des employeurs sur la négociation salariale : entre contraintes économiques et marge de manoeuvre réelle.
- ***Hervé BERTRAND*** (avocat en droit social, cabinet Hestia) - Négocier n'est pas improviser : le cadre juridique, meilleur allié des élus CFTC.
- ***Jean-Louis ROBIN*** (intervenant ORSEU, expert CSE) - Lire les comptes de l'entreprise pour peser dans la négociation : des chiffres aux arguments.
- ***Thierry DA SILVA*** (délégué syndical CFTC) - La négociation salariale vue du terrain : ce que vivent au quotidien les élus dans l'entreprise.

Au fil des échanges, un même fil conducteur : sortir d'une posture défensive pour outiller les militants et les élus CFTC afin qu'ils abordent la négociation salariale avec des arguments solides — juridiques, économiques et de terrain. C'est aussi cette confrontation des points de vue — entre juriste, chef d'entreprise, expert et militant de terrain — qui fait avancer les pratiques syndicales : en croisant les regards, la table ronde a permis de dégager des approches plus opérationnelles et plus efficaces pour les négociateurs CFTC dans les entreprises du Grand Est. La journée s'est déroulée dans le cadre convivial du salon des partenaires, où adhérents, militants et partenaires économiques et institutionnels de l'Union Régionale ont pu échanger tout au long de la journée, avant de se retrouver le soir pour un dîner de gala.

Vendredi 19 juin : le congrès trace la feuille de route 2026-2030

Place ensuite aux travaux statutaires. Réunissant les délégations des dix Unions Départementales du Grand Est — Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges — en présence d'Imane Harraoui, Secrétaire Générale adjointe de la Confédération CFTC, venue rappeler les orientations confédérales, le 3e Congrès Extraordinaire et Ordinaire de l'Union Régionale a validé les rapports d'activité et financier du mandat écoulé, avant de se prononcer sur l'avenir.

Temps fort de la journée : le vote de la motion d'orientation pour le mandat 2026-2030, qui porte l'ambition d'une CFTC « Attractive, Moderne, Proche ». Trois axes structurent cette feuille de route : une gouvernance clarifiée et cohésive pour retrouver de la force collective, un objectif de représentativité en hausse de 20 % sur la mandature, et une modernisation de l'action syndicale portée par la formation, la communication et la fidélisation des adhérents.

Ce projet, les congressistes ne l'ont pas voté dans l'abstrait : tout au long de la journée, le salon des partenaires a accompagné les travaux, du cocktail déjeunatoire du matin jusqu'à la tombola de clôture, réunissant les partenaires économiques, institutionnels et prestataires qui accompagnent l'Union Régionale et ses Unions Départementales dans leurs actions au quotidien. Une présence qui illustre concrètement l'un des axes votés : celui d'une CFTC ancrée dans les territoires et appuyée sur des coopérations solides.

Le Congrès s'est conclu par le renouvellement des instances régionales, dans le respect des équilibres statutaires de représentation. Christophe Fausser a été élu à la Présidence de l'Union Régionale pour le mandat 2026-2030 ; il sera épaulé par Daniel Eustache, élu Secrétaire Général, et Patrice Welter, élu Trésorier, à la tête d'une nouvelle équipe désormais chargée de mettre en musique, sur le terrain, les trois axes votés à Gérardmer.





« Une CFTC Attractive, parce qu'elle donne envie de s'engager. Une CFTC Moderne, qui adapte ses méthodes sans renier ses valeurs. Une CFTC Proche, dans les entreprises et les territoires. »

La ligne du nouveau Président : l'unité et la conquête

En prenant la Présidence de l'Union Régionale, Christophe Fausser a donné le ton de la mandature qui s'ouvre. Sa ligne, présentée avec conviction devant les congressistes, est résolument tournée vers l'avenir : construire, ensemble, une CFTC Grand Est plus forte, plus représentative et plus proche des salariés. Le nouveau Président a résumé sa feuille de route en trois mouvements, calqués sur les axes de la motion votée : une gouvernance claire et cohésive, une représentativité en hausse pour peser davantage face aux employeurs et aux pouvoirs publics, et une modernisation de l'action syndicale pour préparer l'avenir.

Le message adressé aux militants est porté par une conviction forte : l'Union Régionale a vocation à entraîner, en s'appuyant sur la richesse et l'énergie de ses dix Unions Départementales. Pour le nouveau Président, la force du régional doit se construire au service du terrain, en valorisant les compétences et l'engagement de chaque militant, à chaque échelon.

Cette orientation, portée dès l'ouverture du Congrès, doit désormais se traduire concrètement : premières échéances, la tenue du nouveau Conseil régional et le déploiement, dans chaque département du Grand Est, du plan d'actions qui décline la motion votée à Gérardmer.

« Nous avons les militants, les compétences et les moyens de réussir. »

Christophe Fausser, Président de l'Union Régionale.

Le nouveau Conseil de l'Union Régional

Le Congrès a validé la composition du nouveau Conseil de l'Union Régional, qui associe des militants des dix Unions Départementales du Grand Est :

Ardennes (08) — Joris Mouny.
Aube (10) — Ali Zougar.
Marne (51) — Isabelle Cellier.
Haute-Marne (52) — Nathalie Guillemin.
Meurthe-et-Moselle (54) — Angélique Lacroix, Didier Kruszewski.
Meuse (55) — Nathalie Chevalier.
Moselle (57) — Ouardia Lombardi, Nathalie Uhlrich, Thierry Braun, Philippe Carme, Serge Didiot, Patrice Welter.
Bas-Rhin (67) — Sandra Adé, Daniel Eustache, Yacissa Maidadi, Patricia Muller, Sandra Périn, Cyrille Rauner, Yann Rumin, Laurent Walter, Caroline Wodli.
Haut-Rhin (68) — Christophe Fausser, Dominique Steiger, Adelina Stempfelin.
Vosges (88) — Sylvie Sarrazin.
Représentante des jeunes — Gwenaëlle Gagueche (Haut-Rhin).
Représentants des retraités — Serge Brettar, Jean-Martin Adam, Christian Luttenauer

Un mandat qui commence

Au-delà du symbole, ces deux journées à Gérardmer marquent surtout un point de départ. Le plan d'actions opérationnel qui décline la motion d'orientation est déjà en cours de déploiement dans les dix Unions Départementales du Grand Est, avec un premier rendez-vous : la réunion du nouveau Conseil de l'Union Régional, dont l'ordre du jour est en cours de finalisation.

Hommage à Alain KAUFFMANN

Après plusieurs années à la tête de l'Union Régionale, Alain Kauffmann a passé le témoin à l'issue du Congrès de Gérardmer. Artisan et animateur du Forum du 18 juin, il a œuvré avec constance à la structuration de l'Union Régionale et à la cohésion de ses dix Unions Départementales. Élu Président d'Honneur, il continuera d'accompagner l'Union Régionale de son expérience et de son engagement militant. Toute la CFTC Grand Est lui adresse ses remerciements les plus chaleureux pour ces années de présidence.





Moselle : une nouvelle présidence pour porter une CFTC plus forte et plus visible

Ouardia Lombardi élue à la tête de l'Union Départementale CFTC de la Moselle

Une page se tourne pour l'Union Départementale CFTC de la Moselle. Militante engagée de longue date, Ouardia Lombardi a été élue Présidente de l'UD 57, succédant à la tête d'une organisation qu'elle connaît de l'intérieur pour s'y être investie depuis de nombreuses années, jusqu'à en occuper récemment la fonction de Secrétaire Générale Adjointe.

« Cette élection marque pour moi bien plus qu'une prise de fonction : elle ouvre une nouvelle étape collective, tournée vers l'action, la proximité et l'avenir », confie-t-elle. Une conviction portée par les valeurs qui fondent l'engagement CFTC : le respect de la personne, la justice sociale et la dignité au travail — des principes qu'elle dit avoir éprouvés « sur le terrain, au plus près des réalités vécues par les salariés ».

Un cap clair pour la mandature

La nouvelle Présidente fixe une ambition sans détour : construire « une Union Départementale CFTC de la Moselle encore plus forte, plus visible et plus fédératrice ». Trois leviers sont annoncés pour y parvenir : le développement des actions de formation, le renforcement de la communication de l'UD, et la construction de partenariats solides sur le territoire mosellan.

Face à un monde du travail en mutation rapide — protection sociale, conditions de travail, équilibre de vie — Ouardia Lombardi appelle à une réponse « collective, structurée et humaine ». Elle entend faire de l'UD 57 « un lieu d'écoute, de solidarité et d'engagement », porteur d'un syndicalisme qu'elle veut « moderne, responsable et profondément ancré dans les réalités ».

Une CFTC déjà en mouvement sur le terrain

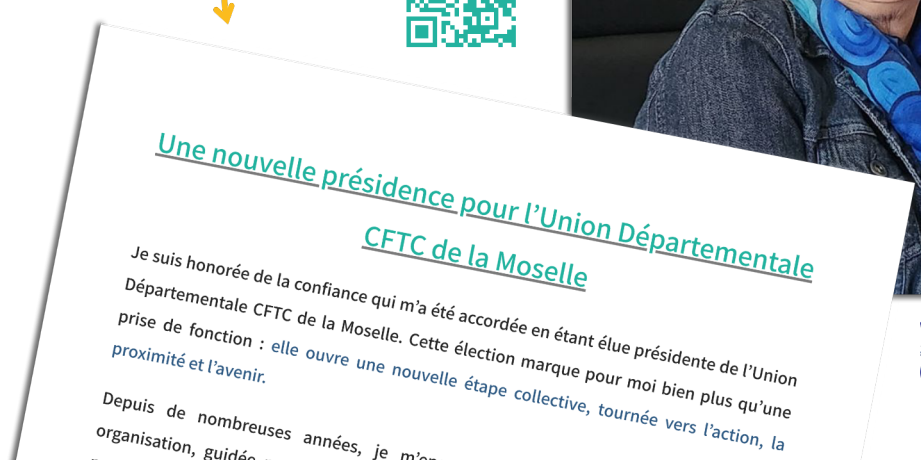
Cette volonté de modernité, l'UD 57 la traduit déjà en actes. Preuve de cet engagement renouvelé, l'Union Départementale a fait le choix, en 2026, d'une présence remarquée à la Marche des Fiertés de Metz — une démarche peu commune pour une organisation syndicale et qui illustre la volonté de la CFTC Moselle d'aller à la rencontre de tous les salariés, dans le respect de la dignité de chacun.

L'UD 57 s'est également montrée réactive face à l'actualité du droit local : mobilisée en intersyndicale contre l'arrêté préfectoral autorisant à titre exceptionnel l'ouverture des commerces le Vendredi saint 2026, elle a contribué, par cette action collective, à obtenir le retrait de la mesure et le maintien de la fermeture des commerces sur l'ensemble du département. « L'intersyndicale en Moselle a fonctionné puisque nous avons mis en place un référé pour justement contrer cet arrêté préfectoral », rappelait alors Ouardia Lombardi.

« Ensemble, poursuivons notre engagement au service des salariés mosellans », conclut la nouvelle Présidente, qui invite chaque adhérent à faire vivre cette dynamique.



Cliquez ici pour consulter l'édito complet d'Ouardia Lombardi sur cftc57.fr


Une nouvelle présidence pour l'Union Départementale CFTC de la Moselle

Je suis honorée de la confiance qui m'a été accordée en étant élue présidente de l'Union Départementale CFTC de la Moselle. Cette élection marque pour moi bien plus qu'une prise de fonction : elle ouvre une nouvelle étape collective, tournée vers l'action, la proximité et l'avenir.

Depuis de nombreuses années, je m'en

Clarence THOMASSIN : une vie d'engagement au service des salariés

Née Clarence SENKY il y a 60 ans à Boulay, en Moselle, Clarence THOMASSIN a construit toute sa carrière professionnelle dans l'industrie automobile, au sein d'un équipementier. Mais c'est un autre fil rouge qui traverse et façonne son parcours depuis près de trente ans : un engagement syndical sans faille à la CFTC, doublé d'un investissement de tous les instants dans la protection sociale et la santé au travail.

Les débuts d'une militante de terrain

C'est en 1998 que Clarence THOMASSIN entre dans l'action syndicale en devenant déléguée syndicale CFTC. S'ensuivent huit années en tant que Secrétaire de comité d'entreprise, puis un mandat de titulaire au CSE qu'elle exercera jusqu'en 2022, année de son départ en retraite anticipée. Trois décennies passées au plus près des salariés, à défendre leurs droits et à porter leur voix dans l'entreprise.

Son engagement dépasse rapidement le cadre de sa société. Elle rejoint le Conseil des Métaux Moselle, où elle siège pendant plusieurs années jusqu'en 2025, prenant part aux négociations avec l'UIMM et aux discussions sur la convention collective de la métallurgie. Elle occupera également la fonction de Secrétaire Générale du syndicat CFTC Métaux Moselle.

Une figure incontournable de la protection sociale régionale

Parallèlement à son engagement syndical de terrain, Clarence THOMASSIN s'investit dès 2008 comme administratrice à la CRAV, puis à la Carsat Alsace-Moselle à partir de 2012, à la faveur de la fusion entre la CRAM et la CRAV. Elle en devient Vice-Présidente (3e puis 2e vice-présidence) de 2012 à 2026.

Ce parcours connaît une nouvelle étape le 2 mars 2026, date à laquelle elle est élue Présidente de la Carsat Alsace-Moselle : une consécration pour cette militante qui aura gravi, avec constance et détermination, tous les échelons de la gouvernance paritaire de l'organisme.

Son engagement dans le champ médico-social ne s'arrête pas là : administratrice au conseil d'administration de l'UGECAM Alsace depuis 2018, elle en assure la présidence jusqu'en 2022, une période marquée par la crise du Covid-19 durant laquelle elle a tenu à rester au plus près des professionnels et des équipes de terrain.

Une experte engagée pour la santé et la sécurité au travail

Sensible depuis toujours aux enjeux de santé et de sécurité au travail, Clarence THOMASSIN siège au CRATMP (Comité régional des accidents du travail et des maladies professionnelles) et forme, depuis 2020, les militants CFTC sur des sujets aussi essentiels que la CSSCT, les troubles musculosquelettiques (TMS), les risques psychosociaux (RPS) ou encore la méthode de l'arbre des causes.

Un engagement qui inspire

De déléguée syndicale à Présidente de la Carsat Alsace-Moselle, le parcours de Clarence THOMASSIN illustre ce que peut accomplir un engagement fidèle et exigeant, porté par une conviction simple : être toujours au plus près de celles et ceux que l'on représente. Un exemple pour toutes celles et tous ceux qui, à la CFTC, œuvrent chaque jour pour la défense des salariés et la solidarité.



2 mars 2026 — Élue Présidente de la Carsat Alsace Moselle

2022 — Départ en retraite anticipée

2012 — Vice-Présidente de la Carsat Alsace Moselle

2008 — Administratrice à la CRAV

1998 — Devient déléguée syndicale CFTC

Union Départementale CFTC de Meurthe-et-Moselle

Le 12 juin dernier, le 1er Forum de l'année 2026 organisé par l'Union Départementale CFTC Meurthe-et-Moselle a été un véritable succès. Ce dernier s'est déroulé au sein du Château d'Arélia et nous avions choisi de traiter le thème de la « Santé et Sécurité au Travail ».

L'assemblée comptait plus de 80 participants qui avaient répondu présents à cette invitation. Ils furent accueillis par la Secrétaire Générale de l'UD 54, Angélique Lacroix, félicitée pour son élection récente au poste de Présidente du Conseil de la CPAM de Meurthe-et-Moselle.

Plus que d'autres sujets, la Santé Sécurité au Travail est l'affaire de tous et nécessite, par nature, une implication, un engagement des salariés ou agents dans la démarche.

En effet, en substance, la QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) est une démarche de gestion qui regroupe les règles, les normes et les pratiques mises en place dans les entreprises pour améliorer ses performances tout en protégeant ses salariés. Elle vise à améliorer les conditions de travail et la motivation des salariés, ainsi de donner confiance aux clients et valoriser l'image de l'entreprise.

Pour l'occasion, notre ami CFTC un brillant intervenant et expert en la matière avait fait le déplacement :

Monsieur Mickael PIRRONE, spécialiste QHSE dans le pilotage opérationnel en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Celui-ci intervenait sur ces sujets, qui ne concernent pas seulement la prévention des accidents du travail. Il s'agissait d'évoquer la santé physique, mais aussi la santé mentale et la santé sociale. Si depuis ces vingt dernières années, la santé mentale a été prise en considération pour sa prise en charge, la France a beaucoup de retard en termes de prévention, et ces problématiques de santé mentale au travail ne sont pas reconnues partout.

Ce Forum fut l'occasion d'une animation pro active avec la participation des militants sur des cas pratiques avec des mises en situation qui pourraient être rencontrées sur le terrain.

Enfin, ce Forum a permis d'informer et de mobiliser au maximum les troupes en vue des élections professionnelles qui se dérouleront en décembre prochain, et concerneront l'ensemble des agents des trois fonctions publiques.

Pour l'UD de Meurthe-et-Moselle, ce Forum a permis de clore avant la trêve estivale et en toute convivialité l'activité riche de ce 1er semestre 2026 en compagnie de nos fidèles militants.

Ce fut l'occasion à l'issue de cette journée de tous se souhaiter de belles vacances et de se donner rendez-vous pour le second Forum qui se déroulera le 9 novembre prochain et qui aura pour thème le « Dialogue Social ».







Union Départementale CFTC des Ardennes

UD 08 : Consolidation et dynamique de développement

L'année 2026 a marqué pour l'UD 08 une phase de transition stratégique, placée sous le signe de la stabilisation des sections, des Syndicats et de la fidélisation des adhérents. Cette consolidation était indispensable pour asseoir solidement l'Union avant d'entamer son cinquième cycle et d'envisager l'ouverture de nouvelles sections voire la création de nouveaux Syndicats.

Le 1er mai 2026, l'UD 08 a pris part aux manifestations de Charleville-Mézières. Cet événement a offert une opportunité précieuse de dialogue et de rassemblement entre militants CFTC.

Par ailleurs, l'UD a renouvelé ses mandats au sein des organismes paritaires du département. Ces nominations ont été illustrées par un fait historique : l'accession de notre Président d'UD à la présidence de la CPAM 08, témoignant d'une croissance inédite pour la CFTC ardennaise et de la crédibilité du mouvement.

La progression de notre implantation se confirme également par notre entrée aux Prud'hommes de Charleville-Mézières, où la CFTC siège désormais avec quatre conseillers.

Enfin, la constitution d'une nouvelle équipe de conseillers du salarié en septembre 2026, forte de huit militants, constitue une avancée majeure. Seules FO et la CGT comptent davantage de conseillers (10), devançant la CFDT (4). Au-delà de la défense des intérêts des travailleurs locaux, cette équipe contribuera activement au rayonnement de la CFTC sur le territoire et constituera un levier essentiel pour son futur développement.

D'ores et déjà, l'UD CFTC 08 prépare son Congrès prévu au milieu de l'année 2027. Ce rendez-vous sera l'occasion de dresser le bilan d'un mandat particulièrement prometteur en termes de résultats et d'influence.

Syndicat Santé Sociaux 08 : Une croissance soutenue

Le 20 mars 2026, le Syndicat CFTC Santé Sociaux des Ardennes a tenu son assemblée générale (extraordinaire et ordinaire) à la Maison de la Citoyenneté de Sedan. Une vingtaine de militants s'y sont réunis dans un climat à la fois convivial et volontariste.

Après l'adoption des nouveaux statuts, l'assemblée a examiné le bilan de la première mandature depuis la création du syndicat en 2022.

Le nombre d'adhérents a plus que doublé entre 2022 et 2026.

Sur le territoire, la CFTC Santé Sociaux des Ardennes voit sa représentativité bondir de 1,41 % lors du quatrième cycle à 13,45 %. Cette progression la hisse à la troisième place des organisations syndicales, devançant ainsi la CFDT.

Métallurgie 08 : Leadership confirmé

Premier Syndicat CFTC des Ardennes, la CFTC Métallurgie a enregistré d'excellents résultats en 2026, notamment au sein de sa section principale chez Stellantis. Avec plus de 13 % des suffrages, la CFTC conforte son ancrage dans ce secteur clé, véritable moteur de l'UD 08.

Le Congrès du syndicat de la métallurgie est attendu pour la fin de l'année 2026.

UGECAM Nord-Est : Une visibilité accrue

Grâce à des résultats remarquables et à un nombre significatif d'adhérents ardennais, le syndicat UGECAM Nord-Est a considérablement accru la visibilité de la CFTC dans le département. Fruit du travail assidu de l'équipe locale, dirigée par Rémy Demangeon, la CFTC s'impose comme la première organisation syndicale des Ardennes dans le secteur de la Protection Sociale, recueillant près de 50 % des voix et devançant largement ses concurrents. Ce succès mérite d'être souligné.

Le Congrès de ce syndicat se tiendra également avant la fin de l'année 2026.





Un air de renouveau souffle sur la CFTC à la mairie de Troyes !

Le 11 septembre, l'Union départementale de l'Aube a accueilli une réunion placée sous le signe de la mobilisation, de la transmission et du renouveau pour la CFTC au sein de la Ville de Troyes. Autour de Myriam Kurowski, une petite dizaine de futurs candidats CFTC — nous l'espérons ! — ont répondu présents à ce rendez-vous qui avait pour objectif de préparer et renforcer l'équipe CFTC en vue des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique.

Préparer l'avenir et donner envie de s'engager

Amelia Lemaire, de la fédération Fonction Publique CFTC, a présenté les grands principes des élections professionnelles dans la fonction publique, qui se dérouleront le 10 décembre 2026. L'occasion de revenir sur les enjeux de ce scrutin, mais également de rappeler les attentes et les ambitions de la CFTC pour les agents de la fonction publique.

Au-delà des aspects techniques de l'élection, cette rencontre a surtout permis d'échanger sur la nécessité de disposer d'une équipe CFTC solide, représentative et engagée au sein de la mairie de Troyes.

Et, à entendre les échanges et la motivation des participants, il y a comme un air de renouveau du côté de la mairie de Troyes !

« Qui sommes-nous ? » : rappeler l'ADN de la CFTC

Christophe Fausser, Président de l'Union Régionale CFTC Grand Est, a ensuite pris la parole pour rappeler ce qui fait l'identité et la singularité de la CFTC.

Il a notamment insisté sur les valeurs qui fondent notre organisation : une dimension familiale, la subsidiarité, la confiance accordée aux délégués et aux équipes de terrain, mais aussi la volonté de placer l'humain au cœur de l'action syndicale.

Christophe Fausser a également présenté les nombreux avantages liés à l'adhésion à la CFTC, en évoquant notamment la protection de l'adhérent CFTC-MACIF, qui constitue un véritable atout pour celles et ceux qui choisissent de rejoindre notre organisation.

Car être adhérent CFTC, ce n'est pas simplement disposer d'un accompagnement syndical : c'est aussi appartenir à une communauté fondée sur des valeurs, la solidarité et la confiance.



Une réunion constructive tournée vers le 10 décembre

Pour clôturer cette rencontre, Myriam Kurowski a remercié chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges. Elle les a également encouragés à franchir le pas et à se présenter sous l'étiquette CFTC lors des prochaines élections professionnelles.

La dynamique est lancée. Reste désormais à transformer cette envie en engagement et à construire une équipe à la hauteur des enjeux.

À la mairie de Troyes, la CFTC entend bien écrire une nouvelle page de son histoire.

Le rendez-vous est désormais fixé au 10 décembre 2026. D'ici là, chaque nouvelle candidature, chaque nouvelle adhésion et chaque nouvelle énergie seront précieuses pour faire grandir la CFTC et porter ses valeurs au service des agents.



Nouveau guide CFTC : le parcours du demandeur d'emploi 2026

La délégation confédérale emploi-chômage a le plaisir de mettre à disposition la version actualisée du guide CFTC Le parcours du demandeur d'emploi 2026, intégrant notamment les nouvelles règles applicables en cas de rupture conventionnelle individuelle.

Conçu sous forme de questions-réponses, ce guide se veut simple, accessible et pratique. Il offre un panorama complet pour comprendre et maîtriser chaque étape du parcours : inscription et accompagnement, protection sociale, règles d'indemnisation, et offre de services.

Ce guide a été envoyé en parallèle à l'ensemble des mandatés emploi-chômage (IPR, IPT, CDL, CRPE, CDPE, CLE ETCLD).

Où le trouver ?

- Sur le site ou l'appli CFTC, dans « La Ressourcerie », via votre espace adhérent
- Prochainement décliné par thématiques sur le « Décodeur CFTC », en libre accès
- En cliquant ici, disponible à tout moment

Soucieuse de soutenir les travailleurs et les mandatés sur le terrain, la CFTC espère que cet outil vous sera utile dans l'exercice de vos missions au quotidien.



La nouvelle équipe dirigeante ACL

Le 1er juin a eu lieu l'assemblée générale d'avantages culture et loisir, ont été élus

La Présidente Mme Schaefer Yolande
Le Secrétaire M Ripoll Michel
Le Trésorier M Muckensturm Patrick

L'association propose de la billeterie diverse, (cinéma piscine parc d'attraction) des bons d'achats, des voyages en groupe à prix réduits (croisière sur le Rhin- Antilles –japon) Colis noël , chocolat biscuits, anchois etc... tout ce qu'un CSE peut proposer.

Nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures, n'hésitez pas à visiter-notre site : https://www.avantage-culture-loisirs.fr (03.67.09.14.36)

Yolande Schaefer, Présidente



Pompiers, PATS : une rentrée sous tension

Préavis de grève

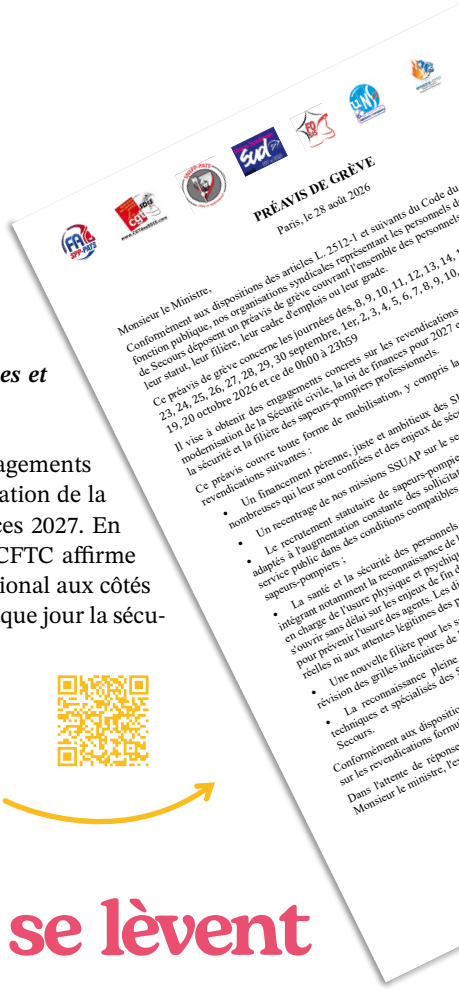
Du 26 au 29 septembre, sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) organisent à Paris une mobilisation d'ampleur.

Place de la République à Paris, une colonne de véhicules de secours rassemblera pendant quatre jours et nuits les sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) des Services d'Incendie et de Secours. Plusieurs syndicats, dont le SPASDIS-CFTC, portent ce mouvement.

Un préavis de grève déposé le 28 août par l'intersyndicale couvre l'ensemble des personnels des SIS du 8 septembre au 20 octobre 2026. Leurs revendications : un financement pérenne des SIS, des effectifs statutaires à la hauteur des sollicitations, la reconnaissance de l'exposition aux agents cancérogènes, l'ouverture de négociations sur la fin de carrière, et une nouvelle filière statutaire incluant enfin les PATS.

L'intersyndicale attend des engagements concrets dans la loi de modernisation de la Sécurité civile et la loi de finances 2027. En signant ce préavis, le SPASDIS-CFTC affirme sa place dans ce mouvement national aux côtés de celles et ceux qui assurent chaque jour la sécurité de tous.

Cliquez ici pour consulter l'affiche et le document complet en ligne


PRÉAVIS DE GRÈVE

Paris, le 28 août 2026

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions des articles L. 2512-1 et suivants du Code de la fonction publique, nos organisations syndicales représentant les personnels de Secours déposent un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de leur statut, leur filière, leur cadre d'emplois ou leur grade.

Ce préavis de grève concerne les journées des, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 septembre, 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 19, 20 octobre 2026 et ce de 0h00 à 23h59

Il vise à obtenir des engagements concrets sur les revendications de modernisation de la Sécurité civile, la loi de finances pour 2027 et la sécurité et la filière des sapeurs-pompiers professionnels.

Ce préavis couvre toute forme de mobilisation, y compris la revendications suivantes :

- Un financement pérenne, juste et ambitieux des SIS, des effectifs nombreuses qui leur sont confiées et des enjeux de sécurité civile ;
- Un recentrage de nos missions SSUAP sur le secours d'urgence aux personnes ;
- Le recrutement statutaire de sapeurs-pompiers professionnels adaptés à l'augmentation constante des sollicitations et aux besoins du service public dans des conditions compatibles avec la santé des sapeurs-pompiers ;
- La santé et la sécurité des personnels, avec la reconnaissance de l'intégrant notamment la reconnaissance de l'imputabilité au service, en charge de l'usure physique et psychique, la création d'un droit à s'ouvrir sans délai sur les enjeux de fin de carrière, la création d'un pour prévenir l'usure des agents, Les dispositifs de reclassement réels ni aux attentes légitimes des personnels ;
- Une nouvelle filière pour les PATS, avec une révision des grilles indiciaires de la filière ;
- La reconnaissance pleine et entière des spécialités des techniques et spécialisés des Services de Secours.

Conformément aux dispositions du Code de la fonction publique, sur les revendications formulées.

Dans l'attente de réponse de votre part, Monsieur le ministre, [illegible]

Quand les métiers essentiels se lèvent

Hôpital, petite enfance, pompiers, police : des métiers différents, mais une même réalité.

Partout, les professionnels alertent sur les mêmes difficultés : manque d'effectifs, conditions de travail qui se dégradent, salaires qui ne suivent plus, manque de reconnaissance.

À l'hôpital, les personnels doivent faire face à une charge de travail toujours plus importante. Dans la petite enfance, les professionnels dénoncent le manque de moyens et la dégradation de leurs conditions de travail. Chez les sapeurs-pompiers, la mobilisation porte notamment sur les effectifs, les moyens des SDIS et la protection des agents. Dans la police également, les personnels sont confrontés à une forte pression et à des missions toujours plus nombreuses.

Nous ne pouvons plus tout compenser !

Pendant des années, les agents ont tenu grâce à leur engagement. Un collègue absent, une équipe en sous-effectif, du matériel qui manque : on fait avec, on reste plus longtemps, on se débrouille. **Mais jusqu'à quand ?**

Le dévouement des professionnels ne peut pas remplacer des effectifs suffisants, des moyens adaptés et des conditions de travail dignes.

De revendications qui se rejoignent !

Même si chaque métier a ses propres réalités, les attentes sont claires :

- des salaires à la hauteur des responsabilités
- des effectifs suffisants
- des moyens humains et matériels
- de meilleures conditions de travail
- une véritable reconnaissance des métiers et des qualifications
- des services publics capables de répondre aux besoins de la population

La question dépasse donc les seules revendications de chaque profession. Quand l'hôpital manque de personnel, quand les pompiers manquent de moyens, quand les crèches manquent de professionnels ou quand les forces de sécurité sont sous pression, c'est toute la population qui en subit les conséquences.

Tous concernés, tous mobilisés, toute la fonction publique unie !

Les mobilisations qui se développent dans les métiers essentiels doivent nous interpeller. Il ne s'agit pas d'opposer les professions, mais de faire entendre une même exigence : donner enfin aux agents les moyens d'effectuer correctement leur travail.

Car les applaudissements ne suffisent plus !

Notre engagement ne doit pas devenir une variable d'ajustement.

Pour nos salaires.
Pour nos conditions de travail.
Pour nos métiers.
Pour nos services publics.

Le 29 septembre 2026. Ensemble, faisons entendre notre voix.

Sandra WENDLING,
Secrétaire Générale Adjointe
Santé Sociaux du Bas-Rhin

Syndicat cftc
La Vie à Défendre

Agir aujourd'hui pour des services publics demain

29 SEPTEMBRE
TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE SE MOBILISE !

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS AU SERVICE DE TOUS

ÉCOUTER
DIALOGUER
CONSTRUIRE
AVANCER

C'EST AUSSI ÇA LA CFTC



HOSPITALIERS SOIGNER | **POMPIERS** SECOURIR | **POLICIERS** PROTÉGER | **ENSEIGNANTS** ÉDUQUER | **PETITE ENFANCE** ACCOMPAGNER | **TERRITORIAUX** SERVIR | **AGENTS DE L'ÉTAT** SOUTENIR

DES SERVICES PUBLICS SOLIDES POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

AUJOURD'HUI, UN MÊME CONSTAT

- Des salaires qui stagnent et un pouvoir d'achat en baisse
- Des effectifs insuffisants et une charge de travail qui augmente
- Des conditions de travail dégradées
- Un manque de reconnaissance de nos métiers et de nos compétences
- Des moyens toujours plus réduits pour des missions toujours plus nombreuses

LA CFTC PORTE DES REVENDICATIONS CLAIRES

- Une revalorisation des salaires et du point d'indice
- Des recrutements à la hauteur des besoins
- Des moyens humains et matériels adaptés
- Des conditions de travail dignes et respectueuses
- La reconnaissance de nos métiers et de nos qualifications
- La défense et le développement des services publics

Des agents publics reconnus, des services publics renforcés : c'est toute la société qui en bénéficie.

La CFTC,
aux côtés de toutes celles et tous ceux qui font vivre le service public.

LE 29 SEPTEMBRE

ON SE MOBILISE POUR NOS MÉTIERS, POUR NOS DROITS, POUR LES SERVICES PUBLICS !



Le dialogue au service des solutions | Des femmes et des hommes au cœur du service public | Une action responsable et constructive | La CFTC, la vie à défendre, aujourd'hui et demain

La fonction publique dans le Grand Est

35 métiers, 3 versants

- Fonction publique d'État
- Fonction publique territoriale
- Fonction publique hospitalière

1069 métiers différents répartis en 29 domaines fonctionnels.



Forum régional des DS CFTC Grand Est

Le prochain Forum régional des Délégués Syndicaux CFTC se tiendra le vendredi 20 novembre 2026, de 9h45 à 16h30 (accueil dès 9h00), au Domaine de l'Asnée, 11 rue de Laxou, à Villers-lès-Nancy (54600). Cette journée s'adresse à tous les militants CFTC de la région Grand Est : délégués syndicaux, délégués syndicaux centraux, responsables de section syndicale, ainsi qu'aux représentants CFTC dans la Fonction publique. Entièrement financée par la Confédération, cette rencontre est gratuite et les frais de déplacement sont pris en charge selon les modalités habituelles. Les participants concernés peuvent poser un CFESES ou solliciter un congé de formation économique, sociale et syndicale, selon leur statut.

Un rendez-vous stratégique en pleine séquence électorale

Ce forum intervient à un moment charnière pour la CFTC dans la région. Côté fonction publique, les élections professionnelles se tiendront en décembre 2026 : les listes électorales seront arrêtées le 3 octobre et le dépôt des listes de candidature doit intervenir le 22 octobre, avec des résultats attendus le 10 décembre. Mobiliser et outiller les agents CFTC de la fonction publique dès le 20 novembre est donc déterminant pour aborder cette échéance dans les meilleures conditions.

Côté secteur privé, les élus CFTC dans les entreprises restent tout aussi concernés : les élections des comités sociaux et économiques (CSE) obéissent à un cycle quadriennal qui renouvelle en continu une partie des mandats à travers la région. Le forum est l'occasion pour ces élus de partager leurs pratiques de terrain, de mieux connaître les outils confédéraux à leur disposition et de peser sur les orientations de développement de la CFTC dans leurs bassins d'emploi respectifs.

En réunissant, dans un même lieu et le même jour, agents de la fonction publique et élus du privé, ce forum crée un espace rare de dialogue transversal entre deux réalités professionnelles souvent traitées séparément. Cette mixité est précisément ce qui permet à la CFTC Grand Est de construire une stratégie de développement cohérente, en phase avec les enjeux propres à chaque secteur tout en renforçant l'unité du mouvement régional.

Au programme

Cette journée de rencontres, d'échanges et de formation réunira d'autres militants CFTC de la région ainsi que le Secrétaire Général confédéral, Eric Heitz. Les participants pourront apprendre et donner leur point de vue sur les outils que la Confédération met à leur disposition pour les aider dans leurs mandats, sur les leviers de développement de la CFTC, et sur les toutes dernières actualités sociales nationales.

Votre inscription

Inscription obligatoire via le formulaire en ligne : https://forms.gle/ahkzGzSgXdFP1qC96.

Les militants dans l'impossibilité de participer sont invités à répondre tout de même au questionnaire, afin de faire remonter leurs questions et idées.

Cliquez ici pour vous inscrire



Élections professionnelles 2026 : le projet CFTC pour la fonction publique

Remettre l'agent public et le service public au coeur des priorités

À l'approche des élections professionnelles du 10 décembre 2026, la CFTC porte un projet clair pour la fonction publique. Il peut se résumer en une phrase : défendre les agents publics, reconnaître leur utilité sociale, améliorer concrètement leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat, tout en garantissant des services publics de proximité et de qualité. Ce projet s'articule autour de quatre grands axes, présentés ci-dessous.

Le pouvoir d'achat et la carrière

C'est l'engagement le plus lisible pour les agents. La CFTC demande une augmentation de 20% de la valeur du point d'indice pour rattraper une partie du pouvoir d'achat perdu, une révision des grilles salariales et des carrières, une meilleure reconnaissance de l'expérience, des qualifications et des responsabilités, le développement de la formation continue, une mobilité choisie plutôt que subie, la lutte contre la précarité ainsi que l'égalité professionnelle, avec une exigence particulière de valorisation des métiers à prédominance féminine.

« Le travail des agents publics doit être reconnu à sa juste valeur. »

Les conditions de travail et la protection sociale

La CFTC veut placer la qualité de vie au travail au centre du dialogue social : agir contre l'usure professionnelle, mieux prévenir les risques psychosociaux, lutter contre les violences et le harcèlement, et améliorer la santé et la sécurité au travail. Le statut et la rémunération doivent s'accompagner d'une protection sociale solide (complémentaire santé renforcée, prévoyance à la hauteur des meilleurs standards) pour mieux protéger les agents face aux aléas de la vie : maladie, accident ou invalidité.

« Aucun agent ne devrait perdre sa santé en faisant son travail. »

La dignité des agents et le service public

La CFTC défend la reconnaissance de l'utilité sociale des métiers publics et entend lutter contre les clichés du « fonctionnaire bashing », en rappelant la réalité des contraintes de nombreux agents : travail le dimanche ou la nuit, heures supplémentaires, pénibilité physique. Pour la CFTC, défendre les agents et défendre le service public sont indissociables : elle propose de réinstaller des services publics de proximité pour répondre aux besoins croissants de la population. Des agents correctement rémunérés, suffisamment nombreux et travaillant dans de bonnes conditions sont la condition de services publics efficaces et accessibles.

« Derrière chaque service public, il y a des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien. »

Le dialogue social comme outil d'action

C'est la marque de fabrique politique de la CFTC, qui se définit comme un syndicat réformiste et considère le dialogue social et la négociation comme des outils privilégiés pour construire des solutions. Voter CFTC, ce n'est pas donner un blanc-seing à l'administration : c'est choisir des représentants capables de défendre, proposer, négocier et obtenir des avancées concrètes — un syndicalisme constructif mais exigeant, qui ne renonce pas aux revendications.

Une idée politique forte

Au-delà d'une liste de revendications, le projet CFTC porte une conviction :

Pour la CFTC, défendre les agents publics, c'est défendre le service public. Et défendre le service public, c'est investir dans celles et ceux qui le font vivre chaque jour.





Élections dans la fonction publique : et si le prochain électeur CFTC, c'était... votre voisin ?

Le 10 décembre 2026, près de 5,9 millions d'agents publics sont appelés aux urnes. Un chiffre à donner le vertige, mais qui cache une réalité toute simple : cette élection, ce n'est pas l'affaire de « quelques militants ». C'est l'affaire de TOUS les adhérents CFTC. Oui, vous y compris.

Et si on jouait à un jeu ?

Fermez les yeux deux secondes (enfin, finissez de lire d'abord). Pensez à votre entourage : famille, amis, voisins, copains de sport, anciens collègues de fac, cousin qu'on ne voit qu'à Noël... Statistiquement, l'un d'entre eux travaille dans la fonction publique. Presque un actif sur cinq en France est agent public. Autrement dit : vous connaissez déjà un électeur du 10 décembre. Vous ne le savez juste pas encore. La question n'est donc pas « est-ce que je connais quelqu'un dans la fonction publique ? », mais bien : « **à qui vais-je en parler cette semaine ?** »

Portrait-robot de l'électeur qui vous entoure

Pour vous aider à mener l'enquête, voici 4 profils parmi les plus répandus dans les trois versants de la fonction publique. Cherchez bien : il y en a sûrement un qui vous fait penser à quelqu'un.

- L'enseignante·e (fonction publique d'État) : Le plus gros bataillon d'agents publics de France. Votre ancienne prof de maths, votre conjoint qui corrige des copies le dimanche soir, votre cousine tout juste titularisée : ils sont partout, et ils votent aussi pour leurs conditions de travail.

- L'infirmier·ère ou l'aide-soignant·e (fonction publique hospitalière) : Le cœur battant de nos hôpitaux et de nos Ehpad. Une profession très féminisée, en première ligne du soin, et qui a bien des choses à dire sur les conditions de travail, la rémunération et la reconnaissance professionnelle.

- L'agent technique, de voirie ou des espaces verts (fonction publique territoriale) : Sept agents territoriaux sur dix appartiennent à cette grande famille de métiers de terrain : entretien des routes, des parcs, des écoles ou des équipements sportifs. Le voisin qui conduit la balayeuse municipale ou tond les pelouses du stade ? Un futur électeur potentiel.

- Le·la policier·ère, le·la sapeur-pompier·ère ou le·la militaire : Sécurité du quotidien, gestion des urgences, protection de la population : ces métiers représentent eux aussi une part significative des effectifs publics, entre État et territoriale.

Un adhérent, un café, une conversation... et peut-être un électeur de plus

Il ne s'agit pas de devenir expert en droit syndical du jour au lendemain. Il s'agit simplement d'ouvrir la conversation : - « Au fait, tu sais qu'il y a des élections professionnelles en décembre ? », - « Tu connais la CFTC ? On défend justement ce genre de sujets... », - « Ça te dirait qu'on en discute autour d'un café ? ». Une question simple, posée au bon moment, peut suffire à planter une graine. Et cette graine-là peut devenir un vote, une adhésion, voire une candidature.

Faites le calcul : la force du nombre

Un adhérent qui active son réseau, ce sont potentiellement plusieurs contacts sensibilisés. Multipliez cela par le nombre d'adhérents CFTC dans le Grand Est, et vous obtenez un effet boule de neige que ni les tracts ni les affiches ne peuvent égaler à eux seuls. La mobilisation commence par une question toute simple à se poser dès aujourd'hui : **dans mon entourage, qui travaille dans la fonction publique et lui ai-je déjà parlé de la CFTC ?**

Construire la victoire sur le terrain

Une élection professionnelle ne se gagne pas depuis un bureau. Elle se construit dans les couloirs des mairies, les salles de classe, les services hospitaliers, les ateliers techniques. C'est là que se jouent les vraies conversations sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance professionnelle et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. La CFTC doit être identifiée comme l'organisation qui écoute, qui propose et qui agit concrètement pour les agents publics.

Chacun peut devenir acteur de la campagne

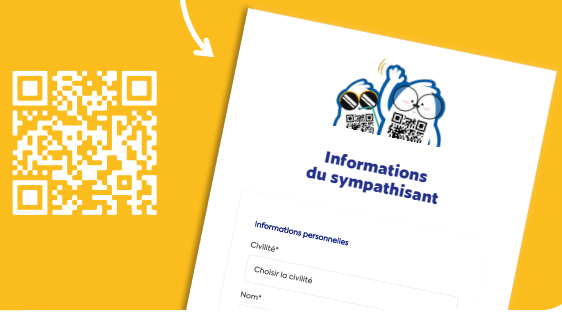
Être candidat sur une liste CFTC, convaincre un proche de rejoindre la démarche, identifier les agents publics de son entourage, relayer les messages de la CFTC, participer à une action de terrain, encourager à voter… Chaque geste compte, et aucun n'est trop petit.

L'affaire de tous, vraiment

Ces élections ne concernent pas que les responsables syndicaux ou les candidats sur listes. Elles concernent chaque adhérent CFTC, parce qu'elles détermineront notre capacité collective à défendre les agents publics dans les années à venir. Alors, dès aujourd'hui, une seule question à se poser : ***qui, autour de moi, travaille dans la fonction publique… et à qui vais-je en parler cette semaine ?*** Une candidature, un contact, une discussion, un partage, un vote : chaque geste rapproche la CFTC de la réussite du 10 décembre 2026.

Ensemble, faisons entendre la voix de la CFTC. Ensemble, faisons de notre réseau une force. Ensemble, préparons la réussite des éléctions professionnelles de 2026.

Scannez le QR Code ou cliquez ici pour vous inscrire !



Bulletin d'Information Juridique

Prise en charge des frais de carburant par l'employeur

Pour les primes versées jusqu'au 31 décembre 2026, la limite d'exclusion aux cotisations applicable à la prise en charge des frais de carburant engagés par les salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail passe de 300 euros à 600 euros par an et par salarié.

En outre, les deux conditions prévues respectivement aux articles L3261-3 et L. 3261-2 du code du travail, à savoir, la non-desserte par un service public de transport collectif régulier ainsi que le principe de non-cumul avec la prise en charge partielle par l'employeur du prix des titres d'abonnements souscrits par ses salariés, seront suspendues jusqu'au 31 décembre 2026.

Dérogation à la durée légale de travail

Rappelons que la durée de travail ne peut dépasser 48 heures au cours d'une même semaine et 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives. Pour déroger à ces durées légales, l'autorisation de l'Administration doit être obtenue.

Un décret du 13 aout 2026 précise que le défaut de réponse dans le délai de 30 jours suivant le dépôt de la demande, l'autorisation de l'Administration est réputée accordée.

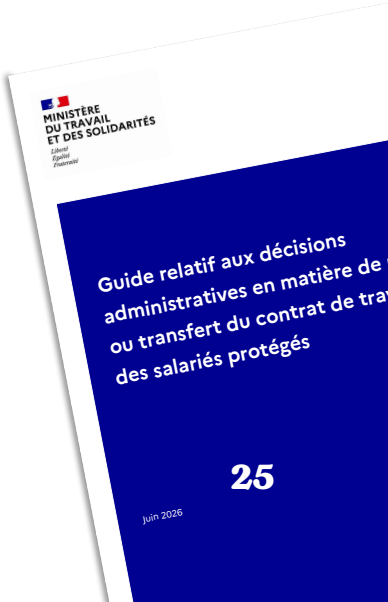
Absence du salarié, élu au sein d'une municipalité

Un salarié élu municipal local a droit de s'absenter pour différents évènements. Ces absences sont assimilées à du temps de travail effectif. Ce qui permet un maintien de sa rémunération et la conservation des avantages sociaux tels que les titres restaurant, les chèques vacances, les chèques CESU, les chèques cadeaux, la prise en charge des frais de transport, ASC du CSE (Décret n°2026-800 ; Décret n°2026-801 ; Décret n°2026-544).

Mise à jour du guide de la Direction Général du Travail (DGT)

Le Guide de la DGT relatif aux décisions administratives au transfert et à la rupture de contrat de travail des salariés a été mis à jour. Vous le trouverez en pièce jointe du BIJ.

Cliquez ici pour découvrir le Guide Complet de la DGT



Contre-visites médicales patronales : l'intersyndicale d'Alsace-Moselle se mobilise pour défendre le droit local

CFTC, CGT, CFE-CGC, CFDT et FO appellent les salariés, citoyens et élus du territoire à signer la pétition contre un amendement voté sans concertation.

Le 25 juin dernier, un amendement a été adopté dans le cadre d'un texte relatif à la lutte contre la fraude sociale. Il autorise désormais les employeurs à faire réaliser une contre-visite médicale et à suspendre le maintien de salaire dès qu'un médecin mandaté par l'entreprise juge un arrêt de travail non justifié. En Alsace-Moselle, le droit local garantit depuis des décennies un maintien de salaire plus protecteur que le droit commun. Ce texte fragilise directement cet acquis social, sans qu'aucune concertation n'ait été menée avec les organisations syndicales représentatives du territoire.

Le droit local, un héritage à préserver

Issu de l'histoire particulière de l'Alsace et de la Moselle, le droit local rassemble un ensemble de dispositions sociales antérieures au droit commun français et maintenues après le retour des trois départements à la France. Il couvre notamment le régime local d'assurance maladie, des jours fériés supplémentaires (Vendredi Saint, 26 décembre) et un maintien de salaire plus favorable en cas d'arrêt de travail.

Ce n'est pas un régime dérogatoire à effacer au nom d'une harmonisation nationale, mais un acquis social que les habitants du territoire ont construit et défendu au fil des décennies. Pour l'intersyndicale, toute réforme qui le touche doit être décidée avec les représentants des salariés, jamais au-dessus d'eux.

Un salarié transformé en suspect

Un arrêt de travail est prescrit par un médecin, dans le respect de ses compétences et de son indépendance. Pour les cinq organisations syndicales, cette décision médicale ne peut être fragilisée par une procédure unilatérale dont les conséquences pèsent exclusivement sur le salarié. Lutter contre la fraude est une exigence légitime ; instaurer une suspicion généralisée à l'égard de l'ensemble des salariés ne l'est pas.

Un acquis social, pas un privilège

L'intersyndicale refuse que, sous couvert d'harmonisation avec le reste du territoire national, les salariés d'Alsace-Moselle soient conduits à renoncer aux dispositions qui leur sont les plus favorables. Lorsqu'une disposition du droit local offre une meilleure protection, la question devrait porter sur son extension à tous les salariés plutôt que sur sa suppression pour ceux qui en bénéficient déjà.

Une méthode contestée

- Le texte a été adopté sans concertation avec les organisations syndicales représentatives.
- Il a été porté, en partie, par des parlementaires élus en Alsace-Moselle.
- L'Institut du Droit Local a lui-même justifié cette évolution dans la presse comme un moindre mal — une position que l'intersyndicale juge intenable.

Une mobilisation intersyndicale déjà engagée

Face à cette situation, CFTC, CGT, CFE-CGC, CFDT et FO se sont organisées collectivement sur les trois départements d'Alsace-Moselle. Cette unité, rare sur un dossier touchant au droit local, traduit la gravité avec laquelle les organisations syndicales considèrent cette remise en cause.

- Un courrier conjoint a été adressé aux parlementaires du territoire pour leur demander de porter l'abrogation de l'amendement.
- Un courrier a été envoyé à l'Institut du Droit Local pour contester sa position publique et demander une audience.
- Un courrier a été adressé aux CPAM d'Alsace-Moselle, directement concernées par la mise en œuvre du dispositif.
- Une lettre ouverte a été publiée pour informer l'opinion publique et servir de socle à la pétition.

Une conférence de presse commune aux cinq organisations est également prévue, afin de porter ce dossier sur la place publique et d'interpeller directement les décideurs.

Ce qui est aussi en jeu

Au-delà de cette seule disposition, l'intersyndicale redoute qu'elle n'ouvre la voie à une remise en cause plus large des spécificités du droit local : maintien de salaire, jours fériés supplémentaires, ou autres protections sociales qui font aujourd'hui la richesse de ce modèle. C'est pourquoi la mobilisation ne porte pas seulement sur l'abrogation d'un article, mais sur le principe même selon lequel aucune évolution du droit local ne peut se faire sans les salariés et leurs représentants.

Ce que demande l'intersyndicale

- L'abrogation de l'amendement du 25 juin.
- Aucune réforme du droit local sans véritable concertation avec les représentants des salariés.
- Une harmonisation des droits par le haut, jamais par le bas.

Le droit local n'appartient ni aux pouvoirs publics, ni aux experts, ni à quelque institution que ce soit : il appartient aux habitants d'Alsace-Moselle. Sa défense passe aujourd'hui par la mobilisation du plus grand nombre. Chaque signature adressée à la pétition intersyndicale pèse dans le rapport de force face aux décideurs.

Signez la pétition

Le droit local appartient aux habitants d'Alsace-Moselle. Chaque signature compte pour peser dans ce dossier.

Scannez le QR Code ou cliquez ici pour signer

Découvrez le communiqué de presse et la lettre ouverte ici

Cliquez ici pour consulter l'affiche



Danger grave et imminent : le droit de retrait, mode d'emploi

Le droit de retrait s'applique aussi bien aux salariés du privé qu'aux agents de la fonction publique.

Tout salarié ou agent confronté à un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, ou à une défectuosité des systèmes de protection, peut arrêter son travail et, si besoin, quitter son poste pour se mettre en sécurité, à condition d'alerter son employeur.

Conseil : se rapprocher rapidement des représentants du personnel (CSE, CSSCT, F3SCT…) pour déclencher l'obligation de la direction de faire cesser le risque et organiser une enquête paritaire.

Limite importante : ce retrait ne doit pas créer un nouveau danger grave et imminent pour autrui - une difficulté particulière pour les agents hospitaliers tenus à la continuité des soins par exemple.

Pendant le retrait, aucune retenue de salaire n'est possible dès lors que le salarié avait un motif raisonnable de penser être exposé à un tel risque. Une erreur d'appréciation n'est pas nécessairement fautive et sanctionnable par la direction : seul un juge peut trancher sur la légitimité du retrait. Ce fut le cas cet été des épisodes de canicule : en l'absence de seuil légal de température, le droit de retrait reste possible, sous réserve d'une évaluation au cas par cas de la gravité du risque et des mesures de prévention existantes (DUERP, aménagements de poste ou d'horaires).

Chez Malakoff Humanis, pas de petit caractère et pas de baratin. Exactement comme *ici*.

Santé, prévoyance, épargne,
faites le choix d'une protection sociale claire,
simple et lisible.

Rendez-vous sur malakoffhumanis.com

Clairement, c'est

malakoff humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE

ELUE MARQUE DE L'ANNÉE 2026

PAR LES CONSOMMATEURS EN FRANCE

Malakoff Humanis - 21 rue Laffitte - 75009 Paris - SIREN : 840 599 930
Malakoff Humanis est « Élue Marque de l'année 2026 » par plus de 20 000 consommateurs.
Étude indépendante treetz/Toluna fin 2025 - poyfrance.com

MH-28581_2603